

# Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

**GT-IBMA** : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

**Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives »)** : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

**Crédits photo** : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

# Solidage du Canada : *Solidago canadensis*

(Linnaeus, 1753)

## Critères de détermination

Famille des Asteracées. Plante vivace à rhizome.  
Jusqu'à 2 m de haut.



© Paul MONTAGNE

**Fleurs** : capitules pédonculés jaunes, de 3 à 5 mm de diamètre, réunis en panicules pyramidales, terminales dressées. 12 à 15 fleurs ligulées qui dépassent de peu l'involucre et les fleurs tubuleuses. Involucre de 2 à 3 mm composé de plusieurs rangs de bractées aigües au sommet et de longueur différente.

## Confusions possibles

**Solidage géant (*Solidago gigantea*)** : fleurs ligulées dépassant nettement l'involucre qui mesure 3 à 5 mm. Capitules de 4 à 8 mm de diamètre.



© Paul MONTAGNE

**Feuilles** : alternes, lancéolées, dentées (dents aigües et espacées) et plus ou moins sessiles. Elles font 5 à 15 cm de long pour 2 à 3 cm de large. De couleur vert franc, la face inférieure du limbe est pubescente.

**Solidage géant (*Solidago gigantea*)** : feuilles vert glauque et glabre sur la face inférieure du limbe.



© Paul MONTAGNE

**Tiges** : ramifiées, robustes, vertes et pubescentes dans la partie haute.

**Solidage géant (*Solidago gigantea*)** : souvent rougeâtres et glabres.

**Fruits** : akènes de 0,5 à 2 mm de long surmontés d'un pappus de soies blanches pouvant faire 3 mm.

**Solidage géant (*Solidago gigantea*)** : soies brun-jaunâtre de 3 à 4 mm.

Floraison : J F M A M J **J** A S O N D

**Reproduction** : autostérile, entomophile. Il peut produire jusqu'à 19 000 graines par plante. La dissémination commence 6 semaines après la floraison, jusqu'en hiver. La reproduction végétative se fait grâce aux rhizomes qui vont produire des bourgeons qui donneront des tiges érigées l'année suivante pour former des clones circulaires (ronds de sorcières). La reproduction sexuée sert surtout à coloniser de nouveaux milieux, puis lorsqu'il est installée, la reproduction végétative lui permet de coloniser le milieu où il s'est implanté.

**Habitat** : rives buissonnantes, fossés, bras morts, friches agricoles de zones alluviales. Le solidage du Canada préfère souvent les milieux riches en nitrates et en éléments nutritifs. On le trouve dans des milieux neutres à alcalins et en pleine lumière.

### Origine & Apparition

Originnaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit en Europe comme plante ornementale et mellifère en 1650 en Angleterre et s'y est naturalisé au 19<sup>ème</sup> siècle.

**Coordination**: Florent LAMAND

**Maquette**: Gwendoline LACQUEMENT

**Rédaction**: Gwendoline LACQUEMENT

**Contribution**: Jacques MAILLET

**Validation**: Jacques MAILLET



© Emilie WEBER/CBNBP-MNH

### Sources

- Agence de l'Eau Artois-Picardie. *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques*; 2001-2002; 168.
- Agence de l'eau Artois-Picardie ; *Les espèces végétales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie*; 2005 ; 38p.
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Université de Metz. *Plantes invasives des milieux aquatiques et des zones humides du Nord-Ouest de la France*; 2005 ; 19p.
- CBNBP et MNHN ; *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010*; 2010 ; 149p.
- HAUPT BERNE P. ; CD-ROM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.
- MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France*; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).
- PIERET N. et DELBART E. ; *Fiches descriptives des principales espèces de plantes invasives en zones humides*; 2007 ; Laboratoire d'Ecologie, FUSAGx.
- FRIED Guillaume; *Guide des plantes invasives*, 2012, Editions Belin, 272p.
- Commission suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages (CPS).
- Canton de Genève.
- Canton de Vaud.
- La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.
- Université de Toulouse.